

Les écoles brûlent en Rhône-Alpes

Dans la nuit du 14 juillet, il y a eu 600 voitures brûlées dans toute la France. Les médias n'ont pas beaucoup parlé de ces feux d'artifices particuliers, il est vrai que les incendiaires, les pauvres, étaient lésés gravement, on avait interdit les pétards, avec quoi pouvaient-ils célébrer la fête nationale ? Alors, il restait les voitures, leurs « pétards » à eux, et tant-pis si le « pétard » appartient à un pauvre diable qui n'a que cette voiture pour aller au boulot.

Les délinquants n'ont absolument pas changé leurs habitudes : Sarkozy avait promis de « débarrasser les quartiers des racailles » (les médias étaient là) mais il ne leur fait pas peur du tout ! Ils continuent ;

Même pas peur !

Dans le Rhône, les agressions, vols de voitures, vols chez les commerçants, agressions pour un portable, meurtres et tentatives de meurtres au couteau, plusieurs hold-up à main armée, l'été a été chaud.

Il y a même un adolescent de 15 ans qui a été enlevé et séquestré par un jeune de 17 ans : utilisant la « violence et l'emprise psychologique » (Progrès du 7 août) il a volé la carte bancaire de la mère de l'adolescent pour s'acheter des vêtements. Toujours menaçant, il a enfin relâché sa victime et s'est enfui avec le scooter volé.

Sans parler des agressions incroyables de violence » gratuite » qui se multiplient.

Ainsi une jeune femme enceinte de 5 mois a été agressée et tabassée par... des femmes à la Part-Dieu (Centre commercial de Lyon). Très choquée, la jeune femme a eu peur de perdre son bébé ! Il faut remarquer que les filles, maintenant , « entrent » en délinquance et rivalisent de cruauté avec les

garçons.

Il y aussi un Cambodgien de petite taille, âgé de 45 ans, qui s'est fait passer à tabac par 5 jeunes. Il appelle au secours mais personne ne bouge sauf des personnes âgées qui mettent en fuite les agresseurs. Motif ? il n'avait pas de cigarette.

Les victimes de ces agressions sauvages « sont dans la peur et la remémoration. Elles font des cauchemars et se repassent le film » (Liliane Daligand, psychiatre, Progrès du lundi 25 août)

Après les voitures, que vont-ils brûler ?

Les écoles et les collèges !

Le 6 août, l'école Pasteur à Grigny, Rhône, a été complètement mise à sac par quelques adolescents. Elle est complètement saccagée sur 2000 m² : vitres cassées, armoires renversées, ordinateurs volés, il y aura au moins 200 000 € de réparations.

Le 8 août, c'est le collège Jean Moulin (Lyon 5e) : des adolescents s'introduisent dans le collège l'après-midi et dégradent du matériel. Bris de vitres, extincteurs vidés, dégâts très importants.

Le 19 août, c'est le tour du collège Servenoble de Villefontaine (Isère) . Là, c'est Beyrouth ! C'est un véhicule incendié qui est projeté contre le hall d'entrée. La photo sur le Progrès montre le hall dévasté comme après un bombardement, il n'y a plus rien , que les murs et la suie .

Qui va payer les factures ?

Les réactions des maires ?

René Gauquelin, maire PS de Rilleux-la-Pape (Rhône) avait eu une école saccagée par trois adolescents. les familles des trois auteurs ont dû rembourser l'intégralité des factures (paiements échelonnés sur 2 ans).

Le maire de Grigny (PCF) dit : » Pas question de céder à la psychose. Cela reste un épiphénomène. Ce ne sont pas quelques

adolescents qui vont nous faire changer de politique » Un « épiphénomène » , Monsieur le Maire ?

Ce maire, que nous savons laïque (il nous a sollicités pour un débat sur la laïcité) minimise le problème, tout comme il minimise les problèmes de délinquance dans sa commune. Il y a à Grigny une bande de délinquants qui commettent des délits, dans les transports en commun, agresse les policiers quand ceux-ci interviennent. Les habitants sont exaspérés, les couches populaires qui subissent ces actes délinquants en ont assez . Le maire a tendance à accuser les policiers de jouer les Robocop et d'en faire trop.

L'école saccagée ? Le maire minimise. Il achète la paix sociale avec l'argent des contribuables. Cette indulgence envers les délinquants ne lui est nullement profitable. Les délinquants ne lui sont nullement reconnaissants !

En détruisant une école, ils s'attaquent au Bien Public, c'est à l'école que ces enfants pourront acquérir les moyens de leur émancipation avec les outils pour « lire, écrire, compter »

Détruire une école, c'est un acte criminel

La société qui arrive à considérer comme un « épiphénomène » l'acte de détruire une école est bien malade.

C'est que l'éducation nationale a failli : elle n'a pas appris à respecter l'école.

Les parents ont failli : ils n'ont pas appris à leurs enfants à respecter le BIEN COMMUN. Et les laissent sans surveillance le jour et la nuit.

Les élus ont failli : ils ne parviennent pas à faire respecter la loi et plus grave, minimisent les actes criminels pour acheter la paix sociale et assurer leur réélection.

A l'exception notable du maire de Vénissieux, André Gérin, qui, lui condamne les délinquants et pointe les responsabilités sans concession.

J'avais oublié de préciser : qui va payer les dégâts des « épiphénomènes » ? Les contribuables ! Les 200 000 € auraient

pu servir à réparer une école, construire un gymnase, une bibliothèque ou autre : une utilisation qui améliore le BIEN COMMUN .

Mireille Popelin